



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PLAN

COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN
Direction Nationale du Recensement

femmes aux comores

*« Analyse des données du Recensement Général
de la Population et de l'Habitat 2003 »*

Rédigé par :

ANFAITA ACHRAFI
Statisticienne

Moroni, juin 2007

Sommaire

I. CONTEXTE DE L'ETUDE ET LA METHODOLOGIE DU TRAVAIL.....	4
I.1 OBJECTIFS DE L'ANALYSE.....	4
I.2 CONTEXTES ET JUSTIFICATION	4
I.3 CONSIDÉRATIONS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE	7
IV.2 CARACTÉRISTIQUES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DES CHEFS DE MÉNAGE FÉMININ.....	21
CONCLUSION.....	24
ANNEXES.....	26

Liste des Tableaux

<u>TABLEAU 1 : RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....</u>	<u>10</u>
<u>TABLEAU 2 : RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE SELON L'ÎLE.....</u>	<u>11</u>
<u>TABLEAU 3 : EVOLUTION DE LA POPULATION RÉSIDENTE ENTRE 1991-2003.....</u>	<u>11</u>
<u>TABLEAU 4 : STRUCTURE PAR SEXE DE LA POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE.....</u>	<u>12</u>
<u>TABLEAU 5 : EVOLUTION DE LA POPULATION RÉSIDENTE ÂGÉE DE 12 ANS OU PLUS PAR SEXE SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL.....</u>	<u>13</u>
<u>TABLEAU 7 : RÉPARTITION (%) DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS OU PLUS PAR ÎLE SELON L'ALPHABÉTISATION.....</u>	<u>17</u>
<u>TABLEAU 8 : RÉPARTITION (%) DE LA POPULATION ÂGÉE DE 5 ANS OU PLUS PAR FRÉQUENTATION SCOLAIRE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....</u>	<u>17</u>
<u>TABLEAU 9 : RÉPARTITION (%) DE LA POPULATION RÉSIDENTE ÂGÉE DE 10 ANS OU PLUS PAR MILIEU DE RÉSIDENCE ET PAR SEXE SELON LE STATUT D'ACTIVITÉ.....</u>	<u>18</u>
<u>TABLEAU 10 : TAUX DE CHÔMAGE PAR SEXE SELON L'ÎLE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE..</u>	<u>19</u>
<u>TABLEAU : 11 RÉPARTITION (%) DES ACTIFS OCCUPÉS PAR SEXE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION.</u>	<u>19</u>
<u>TABLEAU 12 : RÉPARTITION (%) DES MÉNAGES PAR SEXE DU CHEF DE MÉNAGE, SELON L'ÎLE.....</u>	<u>20</u>
<u>TABLEAU 13 : RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR L'ÂGE MOYEN DU CHEF DE MÉNAGE ET LA TAILLE PAR ÂGE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....</u>	<u>21</u>
<u>TABLEAU 15 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE PAR SITUATION D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, SELON LE SEXE.....</u>	<u>22</u>
<u>TABLEAU 16 : RÉPARTITION EN % DES FEMMES CHEFS DE MÉNAGE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION, SELON LE GROUPE D'ÂGE.....</u>	<u>23</u>
<u>TABLEAU A1 : RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE PAR SEXE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....</u>	<u>27</u>
<u>TABLEAU A3 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE PAR SEXE, SELON LE GROUPE D'ÂGE.....</u>	<u>27</u>
<u>TABLEAU A4 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE PAR SEXE, SELON LE GROUPE D'ÂGE.....</u>	<u>27</u>
<u>TABLEAU A8 : FEMMES ÂGÉES DE 50 ANS OU PLUS SANS ENFANTS EN VIE PAR ÎLE.....</u>	<u>28</u>
<u>TABLEAU A10 : RÉPARTITION EN (%) DE LA POPULATION OCCUPÉE PAR SEXE ET MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE.....</u>	<u>29</u>
<u>TABLEAU A12 : RÉPARTITION EN % DE LA POPULATION FÉMININE ADOLESCENTE (13 - 17 ANS) PAR ÎLE.....</u>	<u>30</u>
<u>TABLEAU A13 : RÉPARTITION EN % DE LA POPULATION OCCUPÉE ÂGÉE DE 10 ANS OU PLUS PAR SEXE, SELON LA BRANCHE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.....</u>	<u>30</u>
<u>TABLEAU A14 : RÉPARTITION EN (%) DE LA POPULATION INACTIVE PAR SEXE SELON LA NATURE DE L'INACTIVITÉ.....</u>	<u>30</u>
<u>TABLEAU A15 : RÉPARTITION EN % DE LA POPULATION FÉMININE INACTIVE PAR GROUPE D'ÂGE SELON L' ÎLE.....</u>	<u>30</u>
<u>TABLEAU A16 : RÉPARTITION EN % DES MÉNAGES PAR SEXE DU CHEF DE MÉNAGE, SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....</u>	<u>31</u>
<u>TABLEAU A17 : RÉPARTITION DE LA POPULATION ALPHABÉTISÉ (EN %) PAR MILIEU DE RÉSIDENCE ET SEXE SELON LE GROUPE D'ÂGE.....</u>	<u>31</u>
<u>TABLEAU A18 : RÉPARTITION EN % DES CHEFS DE MÉNAGE ACTIFS OCCUPÉS PAR SEXE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE.....</u>	<u>31</u>

INTRODUCTION

Depuis 1975, année internationale de la femme, où la communauté internationale a pris conscience de la participation de la femme en tant qu'acteur au développement. Des multiples rencontres internationales mettant un accent particulier sur la promotion de la femme ont été tenues par les Nations Unies. Jusqu'à maintenant quatre conférences spécifiquement concentrées sur les femmes ont eu lieu: Mexico (1975), Copenhague (1980), Nairobi (1985), et Beijing (1995). Ces conférences ont prouvé leur utilité en ce qu'elles encouragent nos gouvernements à donner la priorité aux droits des femmes.

Afin de formuler des politiques et de mettre en œuvre des programmes visant la promotion de l'équité entre hommes et femmes telle que recommandée par ces différents sommets, il est nécessaire de disposer d'informations aussi précises et détaillées que possibles sur la situation des femmes. Une analyse statistique dans une perspective de genre pour mettre en évidence les inégalités qui existent entre les hommes et les femmes constitue un moyen privilégié pour atteindre cet objectif.

Ce thème sera basé sur une approche genre qui est un instrument théorique et stratégique permettant d'interroger la réalité non seulement sur les conditions de vie des femmes mais aussi sur des informations relatives aux hommes afin de procéder à une analyse comparative.

Dans les analyses sociodémographiques, l'accent est toujours mis sur l'âge et le sexe, considérés comme des variables primordiales. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH03) des Comores a aussi privilégié cette approche. Cette démarche qui consiste à présenter la situation respective des femmes et des hommes a permis de révéler certaines inégalités entre sexes mais reste insuffisant pour une bonne analyse du genre. Surtout que les informations qu'elle a fournies ne sont guère suffisamment utilisées.

Le présent rapport se propose de mener une telle analyse sur la base des données du RGPH03, même si le recensement ne visait pas un objectif spécifique au genre. L'analyse va s'articuler autour de trois chapitres. Mais avant le premier chapitre, il y aura un chapitre⁰ qui se consacrera sur le contexte de l'étude et la méthodologie de travail. En effet, le premier chapitre parlera de la population féminine (caractéristiques démographiques et socio-économiques), le deuxième concerne uniquement les femmes chefs de ménage (ses caractéristiques sociales et économiques) et enfin le troisième sera basé sur les implications et recommandations issues des résultats des analyses. Ces recommandations seront formulées en guise d'orientation pour les actions futures, en vue de la prise en compte du genre dans différents politiques et programmes.

I. CONTEXTE DE L'ETUDE ET LA METHODOLOGIE DU TRAVAIL

I.1 Objectifs de l'analyse

I.1.1 Objectif global

L'objectif général de ce rapport est d'analyser la situation de la femme Comorienne à partir des données du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2003. Le but d'une telle analyse est double. Elle permettra de mettre en évidence les inégalités entre sexe en vue de renforcer les stratégies visant une plus grande équité entre hommes et femmes et une plus grande participation de la femme aux instances décisionnelles. Elle fournira des indicateurs pour la mesure des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de la CIPD, de la conférence de Beijing, CIPD + 10, Beijing + 10 et des différentes politiques nationales et sectorielles en faveur de la promotion de la femme.

I.1.2 Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, l'analyse vise à :

- Décrire les caractéristiques sociodémographiques de la femme comorienne en 2003, en terme d'effectifs, état matrimonial et fécondité;
- Décrire ses caractéristiques socio-économiques et conditions de vie en termes d'alphabétisation, fréquentation et participation à l'activité économique
- Comparer la situation de la femme à celle de l'homme par l'approche genre;
- Formuler des recommandations en vue de la promotion de l'équité entre sexe aux Comores

I.2 Contextes et justification

I.2.1 Contexte

L'analyse de la situation de la femme à travers l'approche genre permet d'étudier les interactions entre hommes et femmes plutôt que de considérer de manière séparée l'un ou l'autre. Cette construction sociale dépend essentiellement de l'environnement dans lequel évolue la femme, environnement qui établit des hiérarchies et des valeurs stéréotypées au sein de la société. La perception du « genre » au niveau des décideurs et des acteurs de terrain est influencée au niveau national par le contexte politique, éducatif et socioculturel alors qu'au niveau international c'est plutôt politique. Les sections suivantes présentent ces deux contextes et l'évolution en termes de l'approche genre qu'ils ont connue

I.2.1.1 Contexte national

Malgré une législation en faveur de la promotion du genre, la femme dans la société comorienne jouit d'un statut inférieur à celui de l'homme. Les principales causes de ces discriminations à l'égard des femmes se trouvent dans la fondation coutumière de la société et la mauvaise interprétation de la religion. En effet, les valeurs culturelles accordent beaucoup plus d'importance à la femme en tant que mère, épouse et femme au foyer. Cette perception sociale de la femme ne lui offre pas une place de choix dans la formulation et la mise en œuvre des programmes de développement. Cependant, avec l'adhésion des Comores aux convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme (CEDEF), on observe une tendance à l'intégration de la femme au processus du développement. Toutefois, le niveau de certains indicateurs encore trop bas (taux d'alphabétisation, nombre de femmes aux postes de décision, etc.) ou trop élevé (proportion

des femmes pauvres par exemple) démontrent que des efforts restent à faire si les Comores veulent tenir l'échéance des Objectifs du Développement du Millénaire (OMD) de 2015. Conscient de cette situation, et compte tenu de l'égalité des hommes et des femmes en droits et devoirs proclamée par la Constitution des Comores, le Gouvernement s'est engagé à éliminer tous les obstacles à l'épanouissement de la femme. Ainsi, le Gouvernement a eu à élaborer plusieurs documents stratégiques qui s'inspirent des recommandations des grandes conférences internationales en vue de l'amélioration des conditions de vie de la femme et d'assurer une plus grande équité entre les deux sexes. Ces documents stratégiques sont :

- Le Code de la famille ;
- La Politique Nationale de Promotion de la Femme (PNPF);
- Le plan national de la promotion de la femme;
- Le Plan Cadre Stratégique de Lutte contre le VIH/SIDA
- La Politique Nationale de la Santé de Reproduction (PNSR)
- La Constitution des Comores;
- Le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) finalisé.
- etc.

L'analyse de la situation ayant présidé à l'élaboration de ces différents documents avait révélé plusieurs problèmes relatifs aux femmes parmi lesquels :

- Un taux d'analphabétisme élevé chez les femmes et un faible taux de scolarisation chez les filles ;
- Des grossesses à risque : précoces, tardives, multiples et rapprochées ;
- La déperdition scolaire, conséquences de la sexualité et du mariage ; et
- La surcharge et la pénibilité des tâches domestiques dévolues aux femmes ;
- Les pratiques néfastes à l'égard des femmes et de la petite fille.
- Etc

Par ailleurs, le DSRP aux Comores qui a inclus dans son programme des activités de promotion de la femme, a relevé un certain nombre de domaines de disparités entre hommes et femmes aux Comores. Ces disparités qui sont souvent entretenues par les pesanteurs socioculturelles se présentent comme suit :

- les surcharges des responsabilités familiales ;
- la faible participation des femmes à la prise de décision (nombre limité de femmes parlementaires, ministres, etc.) ;
- la socialisation (les femmes sont éduquées pour ne jouer que les rôles d'épouse et de mère) ;
- l'accès différentiel à l'éducation (fort taux d'analphabétisme des femmes, faible taux de scolarisation des filles, déperdition scolaire des filles, à la pauvreté des parents, aux mariages et grossesses précoces, etc.) ;

- Conscient de toutes ces inégalités, le Gouvernement a consigné dans le document de Politique Nationale de promotion de la femme un objectif qui consiste à combattre tous les obstacles à l'épanouissement de la femme afin d'accroître sa capacité à exercer ses droits et à participer pleinement au processus du développement économique, social et culturel. différentes conventions, déclarations et programmes d'actions internationaux dont la Ces actions visent :

- l'amélioration du statut de la femme ;
- l'amélioration du niveau d'instruction et d'éducation de la femme ;
- la lutte contre la déperdition scolaire chez les filles.
-

I.2.1.2 Contexte international

La tenue d'une conférence des Nations unies sur les femmes à Beijing en 1995, s'inscrit dans le cadre des efforts déjà entrepris par la communauté internationale pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Trois objectifs prioritaires avaient été identifiés lors de la première conférence mondiale sur les femmes à Mexico en 1975 : égalité, développement et paix. En vue de réaliser ces objectifs, la conférence de Copenhague en 1980 a précisé trois domaines appelant une attention particulière : un accès similaire à celui des hommes à l'éducation, aux opportunités d'emploi et à des services de soins médicaux appropriés. A la conférence de Nairobi en 1985, il fut déclaré pour la première fois que tous les problèmes humains étaient aussi les problèmes des femmes. Ces dernières ont ainsi un droit légitime à participer au processus de décision et à la gestion de toutes les affaires.

En tant que membre de l'Organisation des Nations Unies (ONU), les Comores ont pris part à ces conférences internationales sur les femmes citées cidessus. Le pays a par ailleurs participé à plusieurs Conférences Internationales ayant traité, entre autres thèmes, des questions portant sur les relations hommes-femmes. C'est le cas notamment :

- Du Sommet mondial pour les enfants (New York, 1990) ;
- De la Conférence mondiale sur l'Education pour Tous (Jomtien, 1990) ;
- de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) tenue au Caire (Égypte) en 1994 ;
- Des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
- Etc

Les Comores se sont engagés à tout mettre en œuvre pour contribuer à la réalisation des objectifs fixés en 2005 qui visent la promotion de l'équité des sexes et l'autonomisation des femmes. Elle a aussi souscrit à la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard de la Femme (CEDEF). La quatrième Conférence mondiale sur les femmes a la particularité d'avoir formulé les besoins en termes de promotion de l'équité entre les hommes et les femmes autour de quatre points communs à l'ensemble des régions du monde : La réduction de la pauvreté; La protection des droits des femmes; La participation des femmes aux instances de décision politique et économique; et L'intégration économique de la femme.

I.2.2 Justification

La connaissance des relations socialement construites entre les femmes et les hommes et les attentes et rôles assignés à chaque sexe dans la société permet de mieux mettre en évidence les causes structurelles qui assignent aux femmes un statut différent et presque toujours inférieur à celui des hommes. À ce titre, au-delà de la capacité des femmes à procréer, il devient intéressant de chercher à comprendre les relations et les articulations sociales entre hommes et femmes en vue d'une meilleure prise en compte de la population féminine dans le processus du développement.

Un des défis majeurs en matière d'équité entre les sexes retenu par le système des Nations Unies aux Comores dans son document du Bilan Commun du Pays (CCA est de mettre en place un système fiable de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données selon le sexe. Lesdites données doivent être réparties selon le milieu géographique en vue de faciliter le suivi des progrès accomplis dans le sens de l'équité des sexes.

Ainsi, dans le cadre de l'analyse des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation 2003, un thème spécifique est consacré à l'analyse de la situation de la femme selon l'approche genre. L'analyse du thème genre revêt une importance particulière du fait que les femmes constituent la majorité de la population comorienne comme en témoigne le rapport de féminité (supérieur à l'unité) à presque tous les âges sauf à la naissance et en début de l'adolescence. Les informations qui seront fournies par la présente analyse permettront de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de la CIPD, de la conférence de Beijing et des politiques nationales, sectorielles et multisectoriels en faveur de la femme. Elles permettront aussi de mettre en évidence les disparités persistantes entre sexes en vue de renforcer les stratégies pour l'atteinte des objectifs.

I.3 Considérations d'ordre méthodologique

I.3.1 Présentation de la source des données

Le rapport d'analyse sur la situation de la femme utilisera les données du RGPH03. Toutefois, pour évaluer les tendances de certains indicateurs, des comparaisons temporelles seront faites en utilisant les données du second Recensement Général de la Population de 1991.

La collecte des données du RGPH03 a eu lieu en mi-septembre 2003. Il convient de relever que toutes les informations utiles pour une analyse exhaustive du thème dans une perspective de genre n'ont pas été saisies lors du RGPH03. C'est le cas des informations aussi cruciales que le système de représentations de genre (perception de la société), les modes d'organisation familiale/sociale (répartition des tâches et des domaines d'autorités et de responsabilités, accès au pouvoir économique, contrôle et usage différenciés des ressources et bénéfiques, interactions entre femmes et hommes et entre membres du ménage). La plupart de ces informations ne pourraient être obtenues qu'à travers des collectes d'informations additionnelles (données de routine et enquêtes spécifiques).

Cependant, le recensement reste une source irremplaçable d'analyse de la situation de la femme. En effet, le recensement est l'unique opération qui donne des informations détaillées sur plusieurs caractéristiques de la population au niveau de la plus petite entité administrative à une date donnée et suivant une périodicité plus ou moins régulière.

I.3.2 Définition des concepts

Cette section donne la définition des principaux concepts qui seront utilisés dans le présent rapport. Il s'agit des concepts de cycle de vie, genre, femme au foyer, vulnérabilité et ménage. Certains de ces concepts avaient déjà été retenus dans le cadre du recensement de 1991. Pour ces concepts, la définition du RGPH03 sera reprise pour les besoins du présent rapport d'analyse sur la situation de la femme.

Genre : L'approche genre sert à faire la distinction entre, d'une part, le sexe biologique qui est un état, d'être biologiquement homme ou femme, et, d'autre part, le sexe social, autrement qualifié de genre, qui est un ensemble de fonctions sociales que remplit une personne permettant de le considérer comme homme ou femme. Les rapports de genre découlent d'un processus qui relève de l'apprentissage de la vie sociale et qui se traduit par des comportements sociaux et d'attentes sociales. Ils sont issus des normes et valeurs sociales intériorisées dès le plus jeune âge lors de la socialisation. Les caractéristiques de genre ne sont pas la résultante des facteurs biologiques, mais sont plutôt acquises et transmises à travers des rapports sociaux (Couillard, 1989).

Cycle de vie : Ce sont les différentes étapes de la vie de la femme, chacune de ces étapes ayant des implications sur le rapport homme-femme. Trois groupes de femmes correspondant à trois étapes du cycle de vie seront retenus ici : les jeunes (moins de 15 ans), les adultes (15-49 ans), les femmes de la tranche (50-64ans) et les femmes âgées ou du troisième âge (65 ans et plus). Selon ces différentes étapes, la femme joue un rôle différent et dispose de ce fait d'un pouvoir de décision différent. C'est dans ce contexte qu'une étude spécifique selon les étapes de vie s'avère nécessaire.

Aux âges jeunes, les jeunes filles sont socialisées pour jouer le rôle de mère et d'épouse. Ensuite à l'âge de la puberté, elles entrent en vie sexuelle et s'exposent à de nombreux risques dont celui de contracter une grossesse précoce non désirée, avec comme corollaire l'avortement souvent clandestin, l'abandon des études ou le renvoi de l'école. Au pire des cas, l'adolescent peut même être infectée par le VIH/SIDA ou par une autre infection sexuellement transmissible (IST).

À l'âge adulte, les femmes sont préoccupées par des questions liées au mariage et à la fécondité. Les femmes qui ne sont pas en mesure de procréer courent le risque d'être répudiées tandis que celles qui sont fécondes s'exposent à un risque élevé de mortalité maternelle.

La troisième catégorie d'âge regroupe les femmes de 65 ans et plus. Le choix de cette tranche d'âges se justifie par le fait qu'elle correspond approximativement à la retraite (l'âge officiel de la retraite est à partir de 55 ans selon la profession), mais surtout pour faciliter des comparaisons avec d'autres pays. Toutefois, cette période continue d'être pour les femmes un moment d'activité notamment champêtre, domestique ou commercial.

Vulnérabilité : C'est un ensemble d'états et de situations qui concourent à rendre un être fragile. Dans le cas de la présente analyse, cet état est mesuré à travers les niveaux des phénomènes tels que l'éducation, l'alphabétisation, etc.

Femme au foyer : C'est toute femme qui s'occupe exclusivement des travaux ménagers et des enfants dans son propre ménage sans aller au champ ni faire le commerce.

Ménage : Au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2003, le ménage est défini comme étant « l'ensemble des personnes, apparentées ou non, partageant les repas quotidiens et placées sous l'autorité d'un chef de ménage ». Un ménage n'est pas synonyme de famille, mais selon cette définition, un ménage peut regrouper des personnes qui ont entre elles des liens d'alliance ou de cosanguinité.

Activité informelle : C'est toute activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite, exercée à titre d'emploi principal par une personne en tant que patron ou à son propre compte.

- *Célibataire* : individu n'ayant jamais contracté un mariage ;
- *Marié(e)* : individu en union légale (mariage), qu'il vive effectivement avec le conjoint ou non
- *Veuf (ve)* : individu dont le dernier mariage qui subsistait a été dissous par le décès du conjoint
- *Divorcé (e)* : individu dont le dernier mariage qui subsistait a été dissous par le divorce

I.3.3 Indicateurs

- Proportion des femmes chefs de ménages par région et milieu de résidence ;
- Proportion des femmes Chef de Ménage selon leur situation matrimoniale ;
- Age moyen des Chef de Ménage ;
- Taille moyenne des ménages selon le sexe du Chef de Ménage et la situation matrimoniale ;
- Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus par sexe ;
- Proportion des femmes actives occupées ;
- Proportion de la population active de 12 ans et plus par sexe et secteur d'occupation ;
- Proportion des chefs de ménages de 12 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial par milieu de résidence et région;
- Proportion de la population résidente des ménages de 12 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe, l'état matrimonial et le niveau d'instruction par région et milieu de résidence ;
- Proportion de la population résidente des ménages de 60 ans et plus selon ses liens de parentés avec le Chef de ménage ;
- Proportion des femmes chômeurs selon le niveau d'instruction et la branche d'activité.

I.3.4 Méthode d'analyse

L'approche genre, c'est-à-dire la prise en compte explicite de la réalité sociologique basée sur les interrelations femmes-hommes, sera adoptée comme stratégie d'analyse. Les caractéristiques de la population féminine sont étudiées à travers l'approche cycle de vie en distinguant les trois tranches d'âge définies plus haut : les jeunes (moins de 15 ans), les adultes (15-49 ans) et les femmes âgées ou du troisième âge (65 ans et plus). Les analyses seront essentiellement descriptives. Elles seront faites au niveau national désagrégé selon le milieu de résidence (urbain et rural), mais aussi par région /île. Afin, d'une part, de mettre à la disposition des décideurs les informations nécessaires à une politique décentralisée, et, d'autre part, de fournir aux acteurs de terrain les données pour la planification, l'exécution et l'évaluation de leurs activités.

II. POPULATION FEMININE

Introduction : La population féminine est examinée à travers ses différentes caractéristiques démographiques et socio-économiques.

II.1 Caractéristiques Démographiques

a. Importance numérique de la population féminine

Les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2003 a dénombéré une population totale de 575660 habitants. Le constat est qu'il y a une prédominance de la population féminine avec un effectif de 289955 femmes qui représente 50,4%. Cette tendance reste la même avec celui de 1991 où la proportion était de 50,5%. Cette importance numérique de la population féminine se confirme tant au niveau National qu'au niveau des îles sauf à Moili. On compte 296177 habitants à N'gazidja dont 146344 hommes et 149833 femmes (50.6%). A Ndzuwani ce sont 243732 habitants dont 121022 hommes et 122710 femmes(50.3%). Par contre à Mwali il y a 35751 personnes avec 18339 hommes contre 17412 femmes (48.7%).

Par rapport au recensement de 1991 (453 184 habitants), la population comorienne accuse un taux d'accroissement moyen de 2,1 % par an. Il s'agit d'une population jeune entraînant des taux de dépendance critiques, d'autant plus que le pays connaît des taux de chômage et de sous-emploi très importants. La densité au Km² est passée de 240 hab/km² en 1991 à 309 hab/km² en 2003, soit une augmentation de 29%.

Tableau 1 : Répartition de la Population par sexe selon le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Total	
			%	Effectif
Total Comores	49,6	50,4	100,0	575 660
Urbain	49,7	50,3	100,0	160 862
Rural	49,6	50,4	100,0	414 798

Une analyse du poids démographique des femmes par milieu de résidence confirme l'importance numérique de la population féminine surtout en milieu rural où on compte 205777 hommes pour 209021 femmes. En fait le tableau 1 montre que les disparités entre les sexes sont très faibles. Toutefois, quel que soit le milieu de résidence la proportion des femmes est légèrement supérieure à celle des hommes. La légère supériorité numérique des femmes en milieu rural serait la conséquence de l'exode rural qui touche les hommes plus que les femmes à la recherche de meilleurs revenus en milieu urbain.

Tableau 2 : Répartition de la Population par sexe selon l'île

Ile de résidence	Masculin	Féminin	Total	
			%	Effectif
Total Comores	49,6	50,4	100,0	575 660
Moili	51,3	48,7	100,0	35 751
Anjouan	49,7	50,3	100,0	243 732
Grande Comore	49,4	50,6	100,0	296 177

La répartition spatiale de la population est inégale entre les îles comme à l'intérieur d'elles. En effet la presque totalité de la population réside dans les îles de N'gazidja (51,5 %) et de Ndzuwani (42,3 %). Seule une petite minorité (6,2%) vit à Mwali. La répartition de la population entre les milieux de résidence est très inégale tant au niveau national qu'à celui des îles. Le milieu rural est habité par plus de 72 % de l'effectif global. Ceci illustre bien le fait que la population comorienne est faiblement urbanisée.

Tableau 3 : Evolution de la population résidente entre 1991-2003

Milieu de résidence/Ile	RGPH 1991			RGPH 2003			Taux d'accroissement annuel moyen (1991-2003) en %		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Total Comores	446 817	221 152	225 665	575 660	286 172	289 488	2,1	2,2	2,1
Total Urbain	127 219	64 000	63 219	160 865	79 912	80 953	2,0	2,0	2,0
Total Rural	319 598	157 152	162 446	414 795	206 260	208 535	2,2	2,2	2,2
Mwali	24 331	12 660	11 671	35 751	18 312	17 439	3,3	3,1	3,4
Urbain	12 207	6 323	5 884	19 581	9 971	9 610	4,2	4,0	4,3
Rural	12 124	6 337	5 787	16 170	8 341	7 829	2,3	2,2	2,4
Ndzuwani	188 953	93 300	95 653	243 732	120 971	122 761	2,1	2,2	2,1
Urbain	59 836	29 729	30 107	69 811	34 589	35 222	1,6	1,7	1,4
Rural	129 117	63 571	65 546	173 921	86 382	87 539	2,4	2,4	2,4
N'gazidja	233 533	115 192	118 341	296 177	146 889	149 288	2,0	2,0	2,0
Urbain	55 176	27 948	27 228	71 473	35 352	36 121	1,9	1,7	2,1
Rural	178 357	87 224	91 113	224 704	111 537	113 167	2,0	2,1	2,0

On constate un accroissement de la population féminine en général ainsi que celui de la population rurale féminine avec une moyenne de 2,8% par an. Par rapport au recensement de 1991 la proportion de la population féminine au sein de l'ensemble de la population semble avoir une forte augmentation. Elle est passée de **225 665 habitants** en 1991 à **289 955 habitants** en 2003, soit un taux d'accroissement de 2,1%. Nous constatons que la population féminine s'accroît au même rythme que la population comorienne. Le tableau 3 nous donne le même taux d'accroissement annuel moyen de la population totale et de la population féminine. Soit donc un taux de 2,1%. Globalement, on peut dire que la population comorienne est très inégalement répartie entre les trois îles d'une part, et entre les centres urbains et les zones rurales d'autre part. Il s'agit d'une population essentiellement rurale.

b. Structure de la population féminine

Dans cette partie, on analyse les caractéristiques sociales des femmes. Il s'agit donc d'avoir les informations sur la scolarisation, la situation matrimoniale, la santé et l'activité économique. L'analyse sera faite en utilisant l'approche cycle de vie qui distingue dans le cas présent 4 catégories en vue de ressortir les spécificités de chacune d'elles : les jeunes (0-15 ans), les adultes âgées de (15-49 ans), les adultes âgées de (50-64 ans) (cette tranche d'âge intermédiaire sert à ressortir les femmes en âge de procréer et les femmes âgées) et les personnes âgées (65 ans et plus).

Dans cette partie aussi, nous allons essayer de voir le poids démographique des femmes selon certains groupes cibles de programmes spécifiques : les moins de cinq ans (pour les programmes de vaccination), l'âge de scolarisation au primaire (5-10ans) (OMD), les adolescentes (12-17 ans) les femmes en âge de procréer (15-49 ans) pour les programmes de santé de la reproduction et l'électorat féminin (18 ans et plus).

Tableau 4 : Structure par sexe de la population selon le groupe d'âge.

Ile de résidence	Masculin	Féminin	Total	
			%	Effectif
Total Comores	49,6	50,4	100,0	575 660
Moins de 15 ans	51,3	48,7	100,0	240 907
15 – 49 ans	48,0	52,0	100,0	261 652
50 – 64 ans	50,3	49,7	100,0	43 666
65 ans ou plus	49,2	50,8	100,0	29 435

Le tableau 4 présente la structure par sexe et âge de la population. L'effectif de la population féminine (289955) est supérieur à celui des hommes (285705), ce qui donne un rapport de masculinité de 98,8 hommes pour 100 femmes. Il se révèle que dans l'ensemble les femmes sont plus nombreuses que les hommes. L'analyse du poids démographique des femmes par grand groupe d'âges révèle cependant une prédominance des garçons dans le groupe d'âges jeune et du groupe d'âge intermédiaire. En effet le rapport de féminité est inférieur à 100 jusqu'à l'âge de 15 ans (voir anexe). Cette distribution qui s'écarte de la répartition théorique et de ce qui est observé dans d'autres pays pourrait s'expliquer par une surmortalité féminine dans cette catégorie d'âges ou par une migration différentielle plus importante chez les filles que chez les garçons.

L'examen de ces rapports par groupe d'âges montre un déficit des effectifs masculins entre 15 et 49 ans avec un rapport de féminité de 108. En restant uniquement sur la population féminine, nous pouvons constater que la répartition des femmes selon les groupes d'âges révèle que les jeunes âgées (moins de 15 ans) représentent 48,7%, les 15-49 ans 52,0 %, 50-64 ans 49,7% et les 65 ans et plus 50,8%. Celles qui sont en âge de voter (18 ans et plus) représentent 51,6% de la population féminine (289955 femmes) dont 209021 vivent en milieu rural. Celles qui sont potentiellement actives (10 ans et plus) font un effectif de 207804 femmes soit 36,1% par rapport à la population totale et 71,7% par rapport à la population féminine. Celles qui sont en âge de scolarisation (de 5 à 10) présentent une proportion de 17,3% .

En résumé : La population comorienne est encore une population jeune, avec une proportion de 53,8% des personnes âgées de moins de 20 ans¹ Le caractère jeune de cette population se confirme par son âge moyen au moment du recensement qui s'élève à 23,6 ans pour l'ensemble du pays, avec des différences mineures suivant le sexe (soit 23,3 ans pour le sexe masculin et 23,8 ans pour le féminin). Par rapport à 1991, cet indice a connu une légère hausse; car à cette date, il était de 22 ans (respectivement 21,6 ans pour les hommes et 22,4 ans pour les femmes)².

II.2. Etat matrimonial

La situation matrimoniale est définie par les Nations Unies comme étant le statut personnel de chaque individu par rapport aux législations et coutumes matrimoniales du pays. Le RGPH03 a distingué cinq catégories de situation matrimoniale : célibataire, marié, divorcé, séparé et veuf. En Union des Comores, le mariage des filles continue d'être valorisé culturellement. La femme n'a de valeur sociale que lorsqu'elle vit maritalement.

En fait, le mariage revêt une importance fondamentale dans la société comorienne, tant du point de vue familiale, sociale et démographique. Au recensement général de la population et de l'habitat en septembre 2003, des questions relatives à la situation matrimoniale ont été posées à tout individu âgé de 12 ans et plus, le nombre de mariages contractés, l'âge du premier mariage, les mariages dissous par divorce ou par décès du conjoint, le nombre d'épouse pour les hommes et le rang d'épouse pour les femmes etc.

Lors du recensement, on a retenu comme définition du mariage, la conclusion d'une union entre un homme et une femme dans les formes prévues par la religion musulmane, la coutume ou la loi. L'état matrimonial a été défini comme le statut de l'individu vis à vis du mariage et comprend quatre modalités:

Tableau 5 : Evolution de de la population résidente âgée de 12 ans ou plus par sexe selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Sexe					
	Total		Masculin		Féminin	
	RGPH91	RGPH03	RGPH91	RGPH03	RGPH91	RGPH03
Total Comores	100	100	100	100	100	100
Célibataire	44,7	43,5	53,4	50,7	36,4	36,7
Marié	45,6	48,2	42,1	45,9	48,8	50,3
Divorcé	7,3	5,3	3,8	2,9	10,6	7,6
Veuf/Veuve	2,5	3,0	0,6	0,5	4,2	5,4

Source: RGPH 1991 et 2003

Le tableau 5 ci-dessus, montre que la population de 12 ans et plus comporte dans l'ensemble, 48,2% de mariés et 43,5 de célibataires. La proportion des divorcés (5,3%) et des veufs (3%) est relativement faible. Cependant, il existe une très grande disparité selon le sexe. L'étude différentielle par sexe du phénomène montre en effet, qu'il y a plus de célibataires de sexe masculin 50,7% que célibataires de sexe féminin 36,7%. En conséquence la proportion des mariés chez les femmes 50,3% est supérieure à celle enregistrée chez les hommes 45,9%. Cette situation pourrait entre autre s'expliquer par le phénomène de polygamie qui rend les femmes mariées nombreuses.

¹¹ Voir etat et structure de la population

² Voir à cet effet le rapport du RGPH de 1991, Vol.I

Quant aux divorcés et veufs, on observe des proportions plus élevées chez les femmes que chez les hommes. Un polygame qui meurt laisse en effet plusieurs veuves et un polygame qui divorce avec l'une de ses femmes reste toujours en union.

Les données du RGPH 1991, montrent que les femmes célibataires âgées de 12 ans et plus, représentent 36,4% contre 53,4% des hommes. Les hommes mariés ne représentent que 42,1% contre 48,8% des femmes. Cette différence trouve son explication sur la tradition et les coutumes des comoriens. Quant aux divorcés et aux veufs(ves), on observe une forte proportion respective des femmes (10,6% et 4,2%). Par contre chez les hommes, la proportion est respectivement de 3,8% et 0,6%. On note que le divorce devient un phénomène présent dans notre société.

II.2.1. Etat matrimonial des jeunes adolescentes.

Le RGPH 2003 a défini comme adolescent (e) toute personne âgée de 13 à 17 ans. Cette tranche d'âge délicate sur le plan biologique (13-17 ans) mérite une analyse particulière si l'on s'intéresse aux problèmes auxquels les adolescents sont souvent confrontés, tout particulièrement les adolescentes avec la fécondité précoce et ses conséquences. Ce sont des jeunes qui doivent être bien encadrés au moment où ils commencent à vivre leur puberté. Cette période crée souvent chez l'individu un déséquilibre psychologique qui peut porter atteinte au reste de sa vie. Toutefois, dans ce présent rapport, on ne peut que publier les données brutes (en pourcentage) de cette population particulière pour chaque sexe le niveau national, régional et milieu de résidence. Cependant, les analyses au niveau de la nuptialité et de la fécondité fourniront de plus amples informations relatives aux adolescentes.

La population des Comores recensée en 2003 est composée de 11% des adolescents dont 5,4 % des garçons et 5,6 % des filles. Au niveau des îles, la répartition des adolescents selon le sexe présente des disparités énormes. Mwali est l'île où cette tranche de la population est faible (5,8%) contre 50,1% à Ngazidja.

Le tableau 6 ci-dessous, nous montre que malgré les efforts fournis par l'Etat pour améliorer la scolarisation des filles pour diminuer ou plutôt éliminer les mariages précoces, les données du RGPH 2003 révèlent que le mariage continue d'être fréquent et précoce chez les adolescentes. En effet, 4,3% des filles âgées de 13-17 ans sont ou ont déjà été en union. Parmi les filles en union ou ayant déjà été en union entre 13 et 17 ans, 44,1 % sont de Ndzuwani suivie de 40,8% à la Grande - Comore et 11% à Mwali.

Tableau 6 : Adolescentes non célibataires par groupe d'âge selon l'île de résidence

Ile	Total		13 - 14 ans		15 - 17 ans	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Total Comores	1 429	100,0	86	100,0	1 343	100,0
Moili	216	15,1	11	12,8	205	15,3
Anjouan	630	44,1	32	37,2	598	44,5
Grande Comore	583	40,8	43	50,0	540	40,2

Avant 20 ans, l'individu doit être entraîné de préparer son avenir soit à l'école ou dans un centre d'apprentissage. Mais, il apparaît que l'adolescente est sujette au mariage dont le corollaire est la maternité précoce.

II.3. Poids de la fécondité par rapport à la situation de la femmes.

La fécondité des adolescentes concerne ici les femmes âgées de 13 à 17 ans révolus qui représentent près de 24,2% de l'ensemble des femmes en âge de procréer (15-49ans) au RGPH 2003. Comme le montre le tableau 1.8 en annexe, on note une disparité de la répartition des adolecents entre les îles 45,1% pour Ndzuwani, contre 5,8% à Mwali et 49% à N'gazidja. Plus de la moitié (55%) des adolescentes ont au moins un enfant dans l'île de Ndzuwani suivie de 32,8% à N'gazidja. Quand à Mwali la proportion est quand même très faible, ce qui est normal. Ce qui est malheureux, c'est la proportion plus élevée des adolescentes élèves qui ont des enfants. En effet, les données du RGPH 2003 révèlent que le mariage continue d'être fréquent et précoce chez les adolescentes. Et cela ne favorise pas la poursuite des études surtout avec nos traditions.

Toutefois, dans le présent rapport, on ne peut que publier les données brutes (en pourcentage) de la population féminine en âge de procréer. Cependant, les analyses au niveau de la nuptialité et de la fécondité fourniront d'amples informations sur les adolescentes. Cette tranche de la population est déterminante pour la dynamique de la population puisque c'est sur elle que repose la fécondité.

La structure par âge de la population recensée donne un pourcentage de 47% des femmes en âge de procréer. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (51,3%) qu'en milieu rural, (45,2%). Au niveau des îles, la proportion est de 44,9% pour Mwali, 44,5 % pour Ndzuwani et 49,3 % pour N'gazidja .

II.4. Mortalité

II.4.1. Mortalité de la femme

L'espérance de vie à la naissance de la femme est de 66,9 ans contre 64,3 ans pour l'homme. En moyenne, une comorienne vit 2,6 ans plus longtemps qu'un comorien. Ce n'est donc pas une population à négliger ni à sous-estimer, étant donnée son importance numérique et sa longévité.. La femme a plus de chance d'élever les enfants qu'un homme. Il lui faut alors disposer de toutes les possibilités d'éduquer les enfants.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, un décès relié à une grossesse est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse, quel qu'en soit la cause. La mortalité maternelle constitue un problème urgent de santé publique dans le pays. Aux Comores on constate une baisse significative de la mortalité maternelle de 517 en 1991 à 380 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2003.

Cette mortalité touche les femmes en âge de procréer. Autrement dit, les femmes âgées de 15-49 ans, soit 79% des femmes adultes et 47% de la population féminine. Si le rapport sur la fécondité révèle qu'une femme comorienne a en moyenne 5,3 enfants au cours de sa vie génésique. Ce niveau de fécondité est de 4,5 à Ngazidja, 6,1 à Moili et de 6,3 à Ndzuani. Les femmes de moins de 35 ans contribuent à plus de 67,9% à la fécondité. Toutefois, il ressort de la distribution par groupe d'âge que les taux de fécondité ne sont pas du tout négligeable pour les tranche d'âge 35-39 ans et 40-44 ans.

La fécondité est par conséquent tardive aux Comores. Elle est intense et tardive. Elle expose les femmes à un risque élevé de mortalité maternelle. Ce problème est généralisé sur l'ensemble du pays. C'est dans ce sens que le document de la Politique Nationale sur la Promotion de la Femme de 2002 a retenu, entre autres objectifs, la réduction de la mortalité maternelle à travers l'amélioration de la santé maternelle.

III. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION FÉMININE.

Introduction : Malgré des spécificités sociales et culturelles locales, l'ensemble de la société comorienne est caractérisé par la résidence matrilocale et une organisation sociale à inflexion matrilineaire plus ou moins fortement marquée, ces caractéristiques s'articulant sans contradiction avec la religion islamique.

Le statut social de la femme Comorienne, se trouve naturellement régi par les traditions, les coutumes et par la religion. De ce fait des facteurs liés aux mentalités, aux traditions et aux coutumes, condamnent la femme comorienne à vivre isolée de la société et surtout à se trouver reléguée au bas de l'échelle sociale. Malgré leurs efforts déployés dans plusieurs domaines d'activités, les femmes jouissent d'un statut inférieur et précaire dans la société comorienne, que ce soit au sein du ménage, dans les quartiers ou au niveau de la nation. Des disparités de genre de toutes natures fragilisent leurs situations et compromettent leur pleine participation au développement économique et social du pays.

Finalement, le statut social de la femme et de la fille est actuellement déterminé par son statut économique, ce qui l'oblige à rester prisonnière de l'homme et de la tradition. Cependant, la femme est sans nul doute la matrice de la société comorienne. Les Comoriennes du siècle prochain, dépendront largement de leur émancipation car leur rôle de mère et d'éducatrice leur confère une responsabilité importante en matière de développement social.

III.1. Alphabétisation

L'éducation permet l'acquisition des connaissances sans lesquelles la jouissance des autres aspects du développement et la réalisation des projets personnels seraient gravement compromises ou fortement limitées. Aussi, la simple capacité de lire et d'écrire ne constitue pas une preuve d'un niveau élevé d'éducation, mais elle s'apparente à la connaissance de base la plus importante pour l'émergence et la propagation d'un développement humain minimal.

III.1.1. Taux d'alphabétisation

Une personne alphabétisée est définie comme étant un individu sachant lire, écrire et comprendre le français seulement, la langue nationale seulement, les deux à la fois et d'autres langues seulement. Sur cette base, en 2003, le taux d'alphabétisation de la population totale (15 ans et plus) est de 41,7% (voir annexe). On observe par sexe un écart important : 35,2% de femmes contre 48,6% d'hommes.

L'examen des résultats selon les générations révèle que le taux d'alphabétisation est en augmentation mais en faveur des hommes et surtout chez les jeunes de 15-19 ans. Les inégalités entre les sexes en matière d'alphabétisation se retrouvent aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural ainsi que dans les tranches d'âge. Elles sont cependant plus marquées en milieu rural et à l'âge de 35 ans et plus.

Autrement dit, les femmes en milieu rural sont toujours moins alphabétisées que celles du milieu urbain. En effet, 55,4% des femmes urbaines sont alphabétisées contre 34,9% des femmes rurales. Les femmes âgées de 45 ans et plus sont celles dont le taux d'alphabétisation est le plus faible.

Tableau 7 : Répartition (%) de la population âgé de 15 ans ou plus par île selon l’alphabétisation

	Moili	Ndzuwani	Ngazidja	Total
Analphabète	54,3	54,3	53,8	58,3
Alphabète	45,7	45,7	46,2	41,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

III.1.2. Fréquentation scolaire et niveau d’instruction

L’éducation constitue l’un des leviers le plus important sur lequel il faut agir pour une réduction durable de la pauvreté. Par ailleurs, l’éducation peut être appréhendée en termes d’alphabétisation ou en termes de scolarisation. Quand bien même il existerait une différence notable entre les deux types d’éducation, chacun constituant un atout pour le développement et présentant des avantages spécifiques.

Toutefois, il ressort du tableau 8 ci-dessus que 33% de la population âgée de 5 ans ou plus n’ont jamais fréquenté l’école, 22% ont fréquenté et 44% fréquentent actuellement. En tenant compte du milieu de résidence, ces taux sont en milieu urbain, respectivement, de 24%, 30%, 46%.

Tableau 8 : Répartition (%) de la population âgée de 5 ans ou plus par fréquentation scolaire selon le sexe et le milieu de de résidence.

		N’a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquenté actuellement	Total
Urbain	Masculin	36,4	58,1	50,8	49,4
	Féminin	63,6	41,9	49,2	50,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural	Masculin	41,8	57,0	52,6	49,4
	Féminin	58,2	43,0	47,4	50,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Total	Masculin	40,7	57,4	52,1	49,4
	Féminin	59,3	42,6	47,9	50,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

La scolarisation est plus marquée chez les hommes. 59,3% des femmes n’ont jamais fréquenté l’école contre 40,7% des hommes. Cette sous-scolarisation des filles est observée aussi bien en milieu urbain qu’en milieu rural. Les écarts entre filles et garçons ne sont pas simplement le reflet de problèmes de préférence des garçons au détriment de la fille, mais pourraient aussi cacher des problèmes d’accessibilité et de perception de l’utilité de la scolarisation.

III.1.3. Statut d'activités économiques (taux de chômage et taux d'occupation)

La participation de la femme à la vie économique est important pour sa promotion de son rôle dans la société. A cet égard, une attention particulière doit être accordée aux femmes dans la déclaration de politique de population afin de créer les conditions favorables à sa pleine participation au processus de développement et à la jouissance des fruits qui en découlent. En 2003, il y avait 23% des femmes actives au sein de la population comorienne. La quasi totalité des femmes qui se sont déclarées actives sont occupées. La majorité d'entre elles se trouveraient dans l'informel. Seule une minorité exerce dans le secteur formel.

Tableau 9 : Répartition (%) de la population résidente âgée de 10 ans ou plus par milieu de résidence et par sexe selon le statut d'activité.

Statut d'activité	Milieu de résidence/Sexe								
	Urbain			Rural			Total		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Actif	46	23	34	46	25	36	46	25	35
Ayant un emploi	37	15	26	35	18	27	35	17	26
Exer. Un trav. Domes.	3	2	3	6	4	5	5	3	4
A la reche. D'1 nouvel emploi	2	1	2	2	1	1	2	1	1
Recherche de 1er emploi	4	5	4	3	3	3	4	4	4
Inactif	47	70	59	47	68	57	47	68	58
Retraité/rentier	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Elève/étudiant	31	30	31	30	26	28	31	27	29
Domestique	2	20	11	3	22	13	3	22	12
Autres Inactifs	12	19	16	13	19	15	12	19	16
ND	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le tableau 9 ci-dessus montre que la population est composée de 35% d'actifs dont 34% vivent en milieu urbain et 36% en milieu rural. La proportion d'inactifs est presque égale tant en milieu urbain (59%) qu'en milieu rural (57%). Nous constatons une grande disparité du statut d'activité entre les sexes aussi bien au niveau national qu'au niveau du milieu de résidence.

Quels que soit le milieu, les femmes représentent une proportion très faible des actifs. Par contre, elles représentent des proportions très élevées au niveau des inactifs composées en majorité des domestiques. Au niveau national, la population féminine inactive est élevée entre l'âge 15-24ans (41%) suivie de 25-44ans(32%), suivie de 45-65ans (17,1%) et en fin les vieux de 65 ans et plus (10%). Entre le îles, la repartition est presque égale surtout dans la tranche d'âge des jeunes (15-24 ans)

Les femmes sont plus chômeurs que les hommes. Le tableau 10 ci-dessous, montre que le taux de chômage des femmes (18,5%) est plus élevé que celui des hommes (11,9%). Au niveau des îles, on enregistre la même tendanse; surtout à Moili, où l' écart très considérable entre les femmes (32%) et les hommes (14,7%). A Ndzouani et à Ngazidja, l'écart est par contre réduit entre les deux sexes

Tableau 10 : Taux de chômage par sexe selon l'île et le milieu de résidence.

Ile	Total	Masculin	Féminin
Mwali	19,9	14,7	32,0
Ndzouani	13,5	12,4	15,6
Ngazidja	14,2	11,3	19,2
Comores	14,3	11,9	18,5
Milieu			
Urbain	17,0	13,1	24,5
Rural	13,2	11,4	16,3

Source : rapport activité économique

Par ailleurs, le taux de chômage en milieu urbain est de 17% est plus élevé 13,2% en milieu rural.

2) Situation dans la profession

Toutefois la situation dans la profession donnée dans le tableau 11 montre que les indépendants occupent une proportion importante par rapport aux autres professions. En effet, 50,62% des comoriens sont des travailleurs indépendants contre 10,07% des salariés publics et 14,31% des salariés privés. Toutefois, la majorité des femmes est composée des travailleurs indépendants (56,1%) suivie par les “travailleurs familial” (19,61%)

Tableau : 11 Répartition (%) des actifs occupés par sexe selon la situation dans la profession.

Situation dans la profession	Masculin	Féminin	Total
Employeur	2,40	1,09	1,96
Indépendant	47,50	56,10	50,62
Salarié public	11,63	7,85	10,07
Salarié privé	17,24	8,52	14,31
Travailleur à la tache	7,85	2,97	6,24
Apprenti non rémunéré	2,87	3,86	3,21
Travailleur familial	10,51	19,61	13,61
Total	100	100	100

Cependant pour mieux apprécier les inégalités de genre dans le type d'activité exercé, une comparaison est faite entre le pourcentage des hommes et des femmes dans chaque branche d'activité. Il ressort que certaines activités demeurent exclusivement masculines (Voir annexe) et d'autres plutôt féminines. En effet, dans la branche “personnel de service, vendeur de magasin et de marché”, les femmes constituent 17,05% contre 8,45 % des hommes. La branche “Forces armées” est composée de 2,24 % des hommes contre 0,12% des femmes militaires.

Ce confinement de la femme dans des secteurs informels ou quasi-informels serait dû à leur faible niveau d'instruction et leur manque de qualification. C'est dans cette optique que l'amélioration des conditions pour rendre plus accessible la scolarisation aux filles demeure cruciale.

IV. FEMMES CHEFS DE MENAGES

IV.1 Caractéristiques Générales

Le recensement a fourni un nombre total de ménages de 97306 et la proportion des femmes chefs de ménages est d'environ 23%. La majorité d'entre elles (24,2%) réside en milieu urbain. L'âge moyen des chefs de ménage est de 46,6 ans dont 45 ans en milieu urbain et 47ans en milieu rural. Quels que soient la région et le milieu, la majorité des femmes chefs de ménage est âgée d'environ 47 ans.

Le tableau 12 montre que 77,4 % des ménages sont dirigés par des hommes contre 22,6% des ménages dirigés par des femmes. Cette situation est similaire à ce qu'on pouvait observer au niveau du milieu de résidence. Cependant, la différence des proportions de femmes chefs n'est pas très importante entre les milieux (24,2% en milieu rural et 23% dans le milieu urbain).

Tableau 12 : Répartition (%) des ménages par sexe du chef de ménage, selon l'île

	Total		Masculin	Féminin
	Effectif	%		
Total Comores	97 306	100	77,4	22,6
Moili	6181	100	77,8	22,2
Ndzuwani	44 379	100	78,3	21,7
Ngazidja	46 746	100	76,5	23,5

IV.1.1 Typologie des ménages dirigés par des femmes

La répartition de la taille des ménages par groupe d'âge des membres est donnée dans le tableau 13 ci-dessous. Il ressort que la plupart des ménages sont habités par des personnes dont l'âge est compris entre 15 et 65 ans. Le sexe féminin est dominant. Cette structure est la même à travers le milieu de résidence. Il y a en moyenne deux personnes par ménage qui ont moins de 15, trois personnes qui ont 15 et 65 ans et une personne sur dix à plus de 65 ans.

Tableau 13 : Répartition des ménages par l'âge moyen du chef de ménage et la taille par âge selon le sexe et le milieu de résidence.

Milieu de résidence/sexe	Total des chefs de ménage	Age moyen du chef de ménage	Nbre moyen de pers < 15 ans	Nbre moyen de pers 15-65 ans	Nbre moyen de pers > 65 ans	Total population résidente
Total Comores	82 567	46,6	2,2	3,2	0,3	575 660
Masculin	63 895	46,1	1,5	2,0	0,2	285 675
Féminin	18 672	47,9	4,7	7,2	0,7	289 985
Urbain	25 134	45,1	1,8	3,2	0,2	160 866
Masculin	19 042	44,3	1,2	2,1	0,1	79 802
Féminin	6 092	47,8	3,7	6,7	0,5	81 064
Rural	57 433	47,2	2,4	3,2	0,3	414 794
Masculin	44 853	46,9	1,6	1,9	0,2	205 873
Féminin	12 580	48,0	5,2	7,5	0,8	208 921

L'examen du tableau ci-dessus fait ressortir que l'âge moyen des femmes chefs de ménages (47,9 ans) est supérieur à celui des hommes (46,1ans). La tendance reste la même au niveau du milieu de résidence. Toutefois, l'écart est plus important en milieu urbain. Les femmes chefs de ménage sont plus vieilles que les hommes.

IV.2 Caractéristiques sociales et économiques des Chefs de ménage féminin

Selon les données du RGPH 2003, nous avons 82567 chefs de ménage dont (63895 hommes et 18672 femmes).

IV.2.1 Etat matrimonial des femmes chefs de ménage

Les femmes divorcées et veuves sont en grande majorité des chefs de ménage, soit respectivement 87,7% et 94,5% (Cf tableau 14). L'existence de femmes mariées chefs de ménage s'explique, en partie, par les divorces, le veuvage, l'émigration et l'invalidité de l'époux. Ces facteurs s'avèrent être les principaux éléments explicatifs de l'évolution récente des taux de femmes chefs de ménage.

Tableau 14 : Répartition (%) des chefs de ménage selon l'état matrimonial par sexe

Etat civile	Sexe du chef de ménage		
	Total	Masculin	Féminin
Total Comores	100,0	77,4	22,6
Célibataire	100,0	65,4	34,6
Marié(e)	100,0	87,8	12,2
Divorcé(e)	100,0	12,3	87,7
Veufs(ves)	100,0	5,5	94,5
ND	100,0	36,2	63,8

Selon le RGPH 2003, plus de 9 femmes veuves sur dix et plus de 8 femmes divorcées sur 10 sont chefs de ménages contre moins de 4 femmes célibataires sur 10 et moins de deux femmes mariées sur dix.

IV.2.2 Caractéristiques économiques du chef de ménage

Les actifs occupés, se positionnent en première place au sein de la population active. 85,7% des actifs sont occupés. Le taux d'occupation des hommes n'est que légèrement supérieur à celui des femmes. L'importance des occupées est cependant variable selon l'île de résidence.

La question sur l'activité économique a été posée aux résidents des ménages âgés de 10 ans et plus. Le tableau 15 donne la répartition des chefs de ménage par situation d'activité économique selon le sexe. Il ressort de ce tableau que les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à être actives que les hommes (Voir annexe). Seuls 12 % d'entre elles sont actives contre 88 % des hommes. Cette faible proportion de femmes actives serait due à leur plus faible niveau de scolarisation qui les désavantage sur le marché du travail et à des pesanteurs socioculturelles qui limitent leur accès à certaines professions.

En effet, la population de 10 ans et plus constitue 71% de la population totale parmi laquelle 67% sont actives. Selon le sexe, dans cette population active, les femmes représentent 36% et les hommes 76%.

Tableau 15 : Répartition des chefs de ménage par situation d'activité économique, selon le sexe.

Statut d'activité	Situation d'activité économique							
	Total	Chefs actifs			Chefs inactifs			
	Total	Occupés	Inoccupés	Retraités	Etudiants	Domestiques	Autres	ND
	%	%	%	%	%	%	%	%
Comores	100,0	70,1	5,8	2,6	0,9	4,0	11,7	4,9
Fémimin	100,0	31,3	4,6	1,9	1,5	33,2	20,2	7,2
Masculin	100,0	61,3	5,5	2,5	1,0	10,6	13,6	5,4

Il ressort du tableau 15 que parmi les actifs occupés, 61,3 % sont des hommes et 31,3% des femmes. Quant aux inactifs, ils sont répartis comme suit: 0,9% sont des élèves, 2,6% des retraités et 4% des domestiques. Ce sont les femmes (64%) qui sont plus inactives.

L'analyse de la structure des ménages dirigés par une femme, au RGPH 03, révèle que 47,6% des femmes travaillent dans l'agriculture et 19,4 % dans les professions libérales (personnel de service, vendeurs de magasin et de marchés). D'ailleurs l'Enquête Budget-Consommation (EBC) 1995 montrait que les ménages dirigés par des femmes avaient des revenus provenant pour 40,9% de l'agriculture. Selon la même enquête, les sources de revenus des ménages dirigés par des hommes sont beaucoup plus diversifiées, notamment en direction des salaires et autres profits de l'emploi.

IV.2.2 Niveau d'instruction des femmes chefs de ménage

Le niveau d'instruction des femmes chefs de ménages au niveau National est plus élevé sur la non instruction. En effet, 77% des femmes chefs de ménage sont sans instruction suivie du niveau secondaire (10,5%), 10% niveau secondaire et une proportion très faible du niveau supérieur (1,6%).

Tableau 16 : Répartition en % des femmes chefs de ménage par niveau d'instruction, selon le groupe d'âge.

Groupe d'âge	Niveau d'instruction											
	Aucun		Primaire		Secondaire		Supérieur		ND		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15 - 19	188	46,7	74	18,4	138	34,2	1	0,2	2	0,5	403	100
20 - 29	1 050	45,9	582	25,4	559	24,4	68	3,0	30	1,3	2 289	100
30 - 39	1 939	54,8	615	17,4	808	22,8	136	3,8	43	1,2	3 541	100
40 - 49	3 083	80,2	298	7,8	336	8,7	67	1,7	60	1,6	3 844	100
50 - 59	3 060	90,7	168	5,0	89	2,6	17	0,5	38	1,1	3 372	100
60 - 69	2 692	95,9	66	2,4	22	0,8	3	0,1	23	0,8	2 806	100
70 - 79	1 592	97,0	24	1,5	7	0,4	1	0,1	18	1,1	1 642	100
80 - 89	599	97,1	9	1,5	3	0,5	1	0,2	5	0,8	617	100
90 +	150	94,9	4	2,5	2	1,3	0	0,0	2	1,3	158	100
Total	14 353	76,9	1 840	9,9	1 964	10,5	294	1,6	221	1,2	18 672	100

IV.3. Conditions de vie des ménages dirigés par des femmes

Les ménages dirigés par des femmes sont dans une situation de précarité absolu:

- Eclairage: 59,5% des menages utilisent la lampe à pétrole pour l'éclairage (34,1% en milieu urbain contre 71,8% en milieu rural. 35% seulement sont branchés sur le réseau électrique (61,6% en milieu urbain et 22,2% en milieu rural).
- Cuisson des aliments: 8 ménages sur dix dirigées par les femmes utilisent le bois pour la cuisson des aliments dont 47,9% en milieu urbain et 93,2% en milieu rural. Une petite minorité des menages utilise l'électricité.
- Approvisionnement en eau: 29% des menages utilisent de l'eau courant à domicile et 3% s'approvisionnent en citerne privé.
- Aisance: 94,3% des ménages utilisent des latrines et 5,5% des toilettes avec chasse d'eau. La proportion des ménages possédant une toilette est plus élevée en zone urbaine (12,2%) pendant qu'en milieu rural le taux est de 2,2%.

Il ressort aussi de ce tableau que les menages dirigés par les femmes 28,8% ont de l'eau courante à domicile dont (52,8% urbain et 17,2% rural) contre 27,2% de citerne privé dont (34% rural et 13,3% urbain). Quant au type d'aisance 94,3% utilise des latrines dont (97,6% rural et 87,6% urbain). Une proportion très faible des ménages dirigés par les femmes et qui n'ont pas un lieu d'aisance (0,2%).

Par ailleurs, près de 7 sur 10 des ménage dirigé par les femmes utilisent les bois comme mode de cuisson contre 20% pour ceux qui utilisent le petrole. Quant à l'électricité et le gaz les proportions sont à negliger. Cette situation est valable dans tous les milieux bien qu'il existe une grande disparité entre eux.

Quant au logement, la repartition des menages montre que 91,5% sont propriétaires et 3,3.% des locataires. Une minorité possède de logement de fonction (0,1).

CONCLUSION

Le présent rapport d'analyse thématique visait à scruter la situation de la femme aux Comores à partir des données du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003. L'analyse a révélé que des inégalités existent encore entre hommes et femme dans des domaines aussi vitaux de la vie que sont l'éducation, la santé et l'économie. Ces inégalités sont la cause ou renforcent l'extrême pauvreté des femmes comoriennes, surtout celles du milieu rural. Ces inégalités compromettent la pleine participation de la femme comorienne au processus de développement.

L'éclairage fourni par ce rapport sur cette situation constitue une contribution à l'évaluation du niveau atteint, dans la mise en œuvre des programmes nationaux, sectoriels, multisectoriels, bilatéraux et multilatéraux visant la promotion de l'équité entre hommes et femmes. Il peut aussi servir à l'actualisation de différentes politiques ayant trait à la femme et à guider les actions des acteurs de terrain.

Malgré les progrès réalisés, des efforts importants restent à consentir aussi bien par le Gouvernement que par ses partenaires (organismes internationaux, ONG, associations féminines, etc.). Pour corriger les déséquilibres entre hommes et femmes dans la société comorienne. Le Ministère de la Promotion du Genre est particulièrement interpellé dans l'élaboration d'une telle stratégie.

La réduction des inégalités, entre hommes et femmes serait une contribution décisive à la réalisation par notre pays des Objectifs du Millénaire qui constituent finalement, une bonne synthèse des maux dont souffrent la population comorienne en général et la population féminine en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

- Inventaire / études des associations / organisations des femmes aux Comores, Rapport final réalisé par le projet integrationn de la femme au processus de deloppement(IFD/COI/95/Q04) Moroi mai 1996
- politique National de la femme projet FNUAP/BIT/COI/98/PO2/PDG)
- RGPH 91 analyse de donées thème 1 : Etat de la population decembre 1996
- Thème 11 projection et perspectives demographique
- Thème 3 Etat matrimonial et nuptialité
- Thème 5 fécondité
- Aalyse de la situation de la femme et de l'enfant aux Comores 2000 (UNICEF)
- Rapport de Bindjin +10
- CIPD+10
- Rapport sectoriel Genre et Developpement aux Comores Moroni avril 2001 (UNFPA)
- Rappor sur la situation de la femme en RCA 2003
- Internet : www.km.undp.org www.un.org www.google.fr ww.europe.eu.int
- Opération nationale d'évaluation des activités de la population genre et developpement aux Comores 2001

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population résidente par sexe selon le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Total		Masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Total Comores	575 660	100,0	285 705	100,0	289 955	100,0
Urbain	160 865	27,9	79 929	28,0	80 936	27,9
Rural	414 795	72,1	205 776	72,0	209 019	72,1

Tableau A2 : Répartition de la population résidente par sexe selon le grand groupe d'âge.

Groupe d'âge	Total		Masculin		Féminin		Rapport de féminité
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%
Total Comores	575 660	100,0	285 705	100,0	289 955	100,0	101,5
< 15 ans	240 907	41,8	123 693	43,3	117 214	40,4	94,8
15 - 49 ans	261 652	45,5	125 543	43,9	136 109	46,9	108,4
50 - 64 ans	43 666	7,6	21 990	7,7	21 676	7,5	98,6
65 ans ou plus	29 435	5,1	14 479	5,1	14 956	5,2	103,3

Tableau A3 : Répartition des chefs de ménage par sexe, selon le groupe d'âge.

Groupe d'âge	Total	Masculin	Féminin
	%	%	%
Total Comores	100,0	77,4	22,6
15 - 19	100,0	55,7	44,3
20 - 29	100,0	74,9	25,1
30 - 39	100,0	82,4	17,6
40 - 49	100,0	80,1	19,9
50 - 59	100,0	76,3	23,7
60 - 69	100,0	73,5	26,5
70 - 79	100,0	71,4	28,6
80 - 89	100,0	68,2	31,8
90 ou plus	100,0	69,8	30,2

Tableau A4 : Répartition des chefs de ménage par sexe, selon le groupe d'âge.

Catégorie socioprofessionnelle	Masculin	Féminin	Total	Urbain	Rural	Total
Forces armées	2,24	0,12	1,55	3,22	0,91	1,54
Exécutif, législatif et cadres supérieurs	1,39	0,40	1,07	2,57	0,50	1,07
Professions intellectuelles et scientifiques	6,91	5,46	6,44	11,85	4,38	6,43
Professions intermédiaires	3,14	2,76	3,02	7,01	1,49	3,01
Employés de type administratif	1,63	3,42	2,21	5,05	1,13	2,20
Personnel de service, vendeurs de magasin et de marchés	8,45	17,05	11,25	17,89	8,71	11,24
Agriculteurs	43,47	48,90	45,23	17,54	55,79	45,23
Artisans et ouvriers	20,66	18,86	20,07	21,74	19,44	20,07
Conducteurs d'engins	7,74	0,17	5,28	6,28	4,90	5,28
Ouvriers et employés non qualifiés	4,37	2,86	3,88	6,85	2,75	3,88
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau A5 : Répartition des femmes chefs de ménage par niveau d'instruction, selon le groupe d'âge.

Groupe d'âges	Niveau d'instruction											
	Aucun niveau		Primaire		Secondaire		Supérieur		ND		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Total	14 353	100,0	1 840	100,0	1 964	100,0	294	100,0	221	100,0	18 672	10,0
12 - 19	188	1,3	74	4,0	138	7,0	1	0,3	2	0,9	403	2,2
20 - 29	1 050	7,3	582	31,6	559	28,5	68	23,1	30	13,6	2 289	12,3
30 - 39	1 939	13,5	615	33,4	808	41,1	136	46,3	43	19,5	3 541	19,0
40 - 49	3 083	21,5	298	16,2	336	17,1	67	22,8	60	27,1	3 844	20,6
50 - 59	3 060	21,3	168	9,1	89	4,5	17	5,8	38	17,2	3 372	18,1
60 - 69	2 692	18,8	66	3,6	22	1,1	3	1,0	23	10,4	2 806	15,0
70 - 79	1 592	11,1	24	1,3	7	0,4	1	0,3	18	8,1	1 642	8,8
80 - 89	599	4,2	9	0,5	3	0,2	1	0,3	5	2,3	617	3,3
90 +	150	1,0	4	0,2	2	0,1	0	0,0	2	0,9	158	0,8

Tableau A6 : Effectif des femmes selon l'âge

Groupe d'âge	Effectif	Total %
Total femmes	3 312	100,0
35 - 39 ans	735	22,2
40 - 44 ans	485	14,6
45 - 49 ans	361	10,9
50 - 54 ans	383	11,6
55 +	1 348	40,7

Tableau A7 : Age moyen de la population

ILE	TOTAL	MASCULIN
Comores	23,9	23,7
Urbain	24,4	24,2
Rural	23,7	23,5
Mohéli	22,0	22,2
Anjouan	21,8	21,7
Grande Comore	26,0	25,7

Tableau A8 : Femmes âgées de 50 ans ou plus sans enfants en vie par île.

ILES	Total	
	Effectif	%
Total Comores	1 889	100,0
Moili	100	5,3
Anjouan	526	27,8
Grande Comore	1 263	66,9

Tableau A9 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âge selon leur statut d'alphabétisation.

Groupe d'âge	Statut d'alphabétisation		
	Analphabète	Alphabétise	Total
15 – 19	35,8	64,2	100
20 – 24	41,2	58,8	100
25 – 29	50,6	49,4	100
30 – 34	48,0	52,0	100
35 – 39	57,0	43,0	100
40 – 44	69,9	30,1	100
45 – 49	77,2	22,8	100
50 – 54	84,2	15,8	100
55 – 59	86,2	13,8	100
60 – 64	90,6	9,4	100
60 et +	93,6	6,4	100
Total	58,3	41,7	100
Effectif	165 466	118 393	283 859

Tableau A10 : Répartition en (%) de la population occupée par sexe et milieu de résidence selon la catégorie socioprofessionnelle.

Catégorie socioprofessionnelle	Masculin	Féminin	Total	Urbain	Rural	Total
Forces armées	2,24	0,12	1,55	3,22	0,91	1,54
Exécutif, législatif et cadres supérieurs	1,39	0,40	1,07	2,57	0,50	1,07
Professions intellectuelles et scientifiques	6,91	5,46	6,44	11,85	4,38	6,43
Professions intermédiaires	3,14	2,76	3,02	7,01	1,49	3,01
Employés de type administratif	1,63	3,42	2,21	5,05	1,13	2,20
Personnel de service, vendeurs de magasin et de marchés	8,45	17,05	11,25	17,89	8,71	11,24
Agriculteurs	43,47	48,90	45,23	17,54	55,79	45,23
Artisans et ouvriers	20,66	18,86	20,07	21,74	19,44	20,07
Conducteurs d'engins	7,74	0,17	5,28	6,28	4,90	5,28
Ouvriers et employés non qualifiés	4,37	2,86	3,88	6,85	2,75	3,88
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau A11 : Femmes et hommes actifs analphabètes par groupe socioprofessionnel.

Catégorie socioprofessionnelle	Sexe			Pourcentage	
	Masculin	Féminin	Total	Homme	Femme
	Effectif	Effectif	Effectif		
Forces armées	213	3	216	98,6	1,4
Exécutif, législatif et cadres supérieurs	29	1	30	96,7	3,3
Professions intellectuelles et scientifiques	193	84	277	69,7	30,3
Professions intermédiaires	179	59	238	75,2	24,8
Employés de type administratif	142	30	172	82,6	17,4
Personnel de service, vendeurs de magasin et de marchés	2 223	3 273	5496	40,4	59,6
Agriculteurs	19 059	11 189	30 248	63,0	37,0
Artisans et ouvriers	7 739	3 443	11 182	69,2	30,8
Conducteurs d'engins	2 483	26	2 509	99,0	1,0
Ouvriers et employés non qualifiés	1 886	538	2 424	77,8	22,2
Total	34 146	18 646	52 792	64,7	35,3

Tableau A12 : Répartition en % de la population féminine adolescente (13 - 17 ans) par île.

Milieu de résidence	Adolescentes			
	Total	avec enfant	élèves/étudiantes	élèves/étudiantes avec enfant
Total Comores	100,0	100,0	100,0	100,0
Mwali	5,8	11,7	5,4	12,2
Ndzuwani	45,1	55,5	40,4	32,7
N'gazidja	49,0	32,8	54,2	55,1

Tableau A13 : Répartition en % de la population occupée âgée de 10 ans ou plus par sexe, selon la branche d'activité économique.

Branche d'activité	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Forces armées	2,24	0,12	1,84
Exécutif, législatif et cadres supérieurs	1,39	0,40	1,07
Professions intellectuelles et scientifiques	6,91	5,46	6,44
Professions intermédiaires	3,14	2,76	3,01
Employés de type administratif	1,63	3,42	2,2
Personnel de service, vendeurs de magasin et de marchés	8,45	17,05	11,24
Agriculteurs	43,47	48,9	45,23
Artisans et ouvriers	20,66	18,86	20,07
Conducteurs d'engins	7,74	0,17	5,28
Ouvriers et employés non qualifiés	4,37	2,86	3,88
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A14 : Répartition en (%) de la population inactive par sexe selon la nature de l'inactivité.

Inactifs	Masculin	Féminin	Total
Inactif retraité/rentier	2.756	1.13	1.78
Inactif élève/étudiant	65.321	39.50	49.79
Inactif Domestique	5.989	31.82	21.53
Autre Inactif	25.934	27.55	26.90
Total	100.00	100.00	100.00

Source : rapport activités économiques

Tableau A15 : Répartition en % de la population féminine inactive par groupe d'âge selon l' île.

Iles	Tranche d'âge				Total
	15 - 24	25 - 44	45 - 64	65 et Plus	
Mwali	41,0	35,5	16,3	7,3	100,0
Ndzuwani	41,1	35,6	15,6	7,7	100,0
Ngazidja	40,5	29,3	18,4	11,7	100,0
Total	40,8	32,3	17,1	9,8	100,0

Tableau A16 : Répartition en % des ménages par sexe du chef de ménage, selon le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Sexe du chef de ménage		
	Total	Masculin	Féminin
Total Comores	100,0	77,4	22,6
Urbain	100,0	75,8	24,2
Rural	100,0	78,1	21,9

Tableau A17 : Répartition de la population alphabétisé (en %) par milieu de résidence et sexe selon le groupe d'âge.

Age	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	HF	H	F	HF	H	F	HF	H	F
15 - 19	29,8	26,8	33,8	25,6	22,7	29,3	32,7	29,5	36,9
20 - 24	20,0	18,4	22,2	19,0	17,2	21,3	20,7	19,1	22,9
25 - 29	13,8	12,6	15,3	13,3	11,9	15,1	14,1	13,1	15,4
30 - 34	12,3	12,2	12,5	13,0	12,4	13,7	11,9	12,1	11,7
35 - 39	9,6	10,7	8,2	10,5	11,3	9,4	9,0	10,3	7,3
40 - 44	5,7	7,1	4,0	7,0	8,3	5,3	4,9	6,3	3,1
45 - 49	3,2	4,1	2,0	4,3	5,3	2,9	2,4	3,3	1,3
50 - 54	2,1	2,9	1,0	2,8	3,8	1,5	1,6	2,3	0,6
55 +	3,4	5,2	1,1	4,6	7,1	1,5	2,6	4,0	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A18 : Répartition en % des chefs de ménage actifs occupés par sexe selon la catégorie socioprofessionnelle.

Catégorie socioprofessionnelle	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Forces armées	2,6	0,1	2,3
Exécutif, législatif et cadres supérieurs	1,7	0,5	1,5
Professions intellectuelles et scientifiques	7,4	4,6	7,1
Professions intermédiaires	3,1	2,3	3,0
Employés de type administratif	1,7	3,2	1,8
Personnel de service, vendeurs de magasin et de marchés	8,3	19,4	9,5
Agriculteurs	45,7	47,6	46,0
Artisans et ouvriers	16,3	10,3	15,6
Conducteurs d'engins	6,2	0,3	5,6
Total	100,0	100,0	100,0